

L'ÉDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME : LE PROGRÈS D'UNE INTENTION



Monique Prindezis

Il y a des moments où il ne faut pas boudier son plaisir tout en évitant de tomber dans une satisfaction et un optimisme béats. Avec l'avant-projet de Déclaration sur l'éducation et la formation dans le domaine des droits de l'homme élaboré par le groupe de rédaction du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, l'EIP voit aboutir l'une de ses principales revendications et consacrer quelques-uns des principes pour lesquels elle lutte depuis de nombreuses années.

Sans aller dans le détail de l'analyse d'un texte qui n'en est qu'à sa version préliminaire, il est heureux qu'il affirme le caractère « fondamental » du droit à l'éducation et à l'éducation aux droits de l'Homme (EDH).

On peut se féliciter ensuite que cet avant-projet retienne une conception de l'EDH proche de celle défendue par l'EIP depuis sa création. C'est ce qu'énonce le paragraphe 10 : « Le droit à l'éducation et à la formation aux

droits de l'homme correspond à une vision holistique, inclusive et transversale, visant à la fois l'enseignement, son contenu et ses méthodes, le cadre éducatif ou le système institutionnel. Une éducation de qualité passe par la formation des formateurs, y compris la formation permanente de l'ensemble des personnels éducatifs ».

L'avant-projet tire enfin les leçons de carences constatées dans la pratique des institutions internationales en charge de la question. C'est ainsi qu'il invite les organes conventionnels à « mettre systématiquement l'accent sur l'éducation et la formation aux droits de l'Homme dans les questions adressées aux Etats comme dans les observations finales ». Il formule également le souhait que l'EDH trouve « toute sa place dans l'*Examen périodique universel* (EPU) du Conseil des droits de l'homme ».

Certes, il ne s'agit, répétons-le, que d'un avant-projet de déclaration, c'est-à-dire un acte juridique non contraignant, qui doit encore subir le crible des États. Mais tout en se gardant d'attentes démesurées, prenons néanmoins ce texte comme une étape d'un processus qui voit la reconnaissance et la consécration de nos idées.

Le combat continue.

► Monique PRINDEZIS

L'ÉDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME : POUR DES INDICATEURS APPROPRIÉS

Il importe de construire des indicateurs efficaces de l'éducation aux droits de l'homme permettant de prendre la mesure de l'acquiescement par les États de leurs obligations. Des instruments d'ordre quantitatif, certes, mais aussi qualitatifs qui permettent d'évaluer les niveaux de compétences acquises des enseignants et la compatibilité des

valeurs de l'éducation véhiculées par l'École avec celles qui sont affirmées dans les instruments internationaux traitant de l'éducation sous toutes ses formes.

L'on devrait examiner attentivement des indicateurs qui, à notre sens, conviendraient très bien à l'évaluation de l'éducation aux droits de l'Homme, en particulier l'accessibilité, l'acceptabilité, l'adaptabilité et la redevabilité.

L'accessibilité est liée au principe de non-discrimination, notamment sur le plan de la condition socio-économique des apprenants, de l'égalité des filles et des garçons, des structures d'accueil suffisantes en nombre ainsi que des coûts de l'éducation.

L'acceptabilité se traduit par des approches et des contenus de l'enseignement congruents et de qualité.

L'adaptabilité est le critère qui veut que l'enseignement soit suffisamment souple de manière à pouvoir s'adapter aux besoins des sociétés en mutation, tout en répondant au meilleur intérêt de l'enfant.

La redevabilité pose que les gouvernements, les institutions et les personnels chargés de l'EDH ont des comptes à rendre de leurs actions en matière de promotion et de réalisation de cette éducation.

Dans cet esprit, il serait sans doute souhaitable de créer un dispositif de veille permettant de documenter et d'évaluer périodiquement la situation de l'EDH dans le monde. - J.H.



PORTRAIT - UNE LEÇON D'ENGAGEMENT

Jurassien d'origine, Genevois d'adoption et membre actif de l'EIP, Stéphane Membrez est le co-fondateur, avec Alphonse Roland Bilogué, ressortissant camerounais, de l'Association sport-études d'Éfok (ASSEF), du nom d'une localité du Cameroun non loin de Yaoundé, la capitale du pays.

Apolitique et sans but lucratif, l'ASSEF contribue à la réinsertion scolaire des enfants grâce à la pratique du ballon rond. Et c'est grâce à ce regroupement de bénévoles que fut inaugurée, en janvier dernier, un lieu de formation en football, le « DUO ». L'Association a également créé un centre de formation professionnelle à l'attention des jeunes issus du monde rural cependant qu'elle dynamise le village par des activités ouvertes à tous et favorise les échanges culturels Nord-Sud.

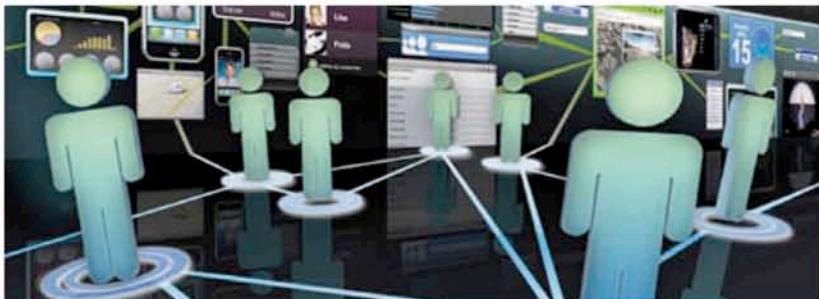
À ce jour, l'ASSEF a bénéficié de dons d'équipements de foot de l'AS Monaco, du FC Versoix, du FC Courtételle ainsi que de l'Association cantonale genevoise de football.

En guise de reconnaissance pour sa contribution remarquable à la qualité de vie de la population d'Éfok, M. Membrez a récemment été intronisé citoyen d'honneur de cette communauté.



L'équipe des Minimes de l'ASSEF

L'EIP OFFRE DES COURS EN LIGNE



D.R.

Conçue l'an dernier, avec la collaboration de six de ses sections nationales africaines francophones, la plateforme interactive de formation en ligne de l'EIP met à la disposition des internautes 13 cours périodiquement mis à jour.

L'ensemble des cours, dont l'accès est gratuit, est consacré à l'étude des droits de l'Homme et est destiné aux enseignants et autres personnels scolaires. Le but de l'exercice est de proposer des repères conceptuels et pratiques pouvant servir de base à l'éducation des élèves aux droits de l'Homme sachant qu'une telle éducation augmente le capital de démocratie scolaire dans l'établissement. L'on compte maintenant 140 utilisateurs issus de 33 pays inscrits à ces formations.

Par ailleurs, en l'absence de financements, il n'a malheureusement pas été possible à ce jour d'assurer la présence d'une modération dans cette interface, pas plus que l'intervention de tuteurs pour les formations en ligne qui attendent elles aussi des fonds pour être complétées.

Cette initiative a été rendue possible grâce au soutien financier de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la contribution professionnelle de membres de l'Association mondiale pour l'École instrument de paix (EIP).

Pour suivre les cours en ligne, il suffit de s'inscrire gratuitement à la plateforme à l'adresse <http://www.portail-eip.org/moodle/login>

LES PUBLICATIONS DU RÉSEAU DE L'EIP

« L'éducation aux droits de l'Homme - Comprendre pour agir ensemble »

Avec le soutien de la Délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Association Francophone des Commissions nationales des droits de l'Homme a préparé pour les enseignant(e)s de l'espace francophone un guide de l'enseignant pour l'éducation des droits de l'Homme.



« Approche culturelle pour la promotion des droits de l'enfant »

À l'occasion du 20e anniversaire de l'adoption de la *Convention relative aux droits de l'enfant*, l'UNICEF-Sénégal a produit un livret qui met un accent particulier sur l'approche culturelle basée sur les références religieuses et les traditions sénégalaises favorables au respect des droits de l'enfant. Par ailleurs, il exprime la parole des enfants sur la perception de leurs propres droits et obligations.

LES SECTIONS NATIONALES À L'ŒUVRE

Grâce à l'EIP-Burkina Faso, La *Déclaration universelle des droits de l'homme* et la *Convention relative aux droits de l'enfant* ont été traduites en moore, dioula, fulfulde et gulfancema.

C'est dans un contexte des plus adverses que la section nationale de l'EIP en République démocratique du Congo a traduit la *Déclaration universelle des droits de l'homme* en kikongo, kiswahli, lingala et tshiluba. Cette initiative permettra d'informer la majeure partie de la population de ce pays de ses droits.



Au Cameroun, la section nationale de l'EIP a contribué à la création de huit gouvernements d'enfants dans des écoles du département du Nyong-et-Mfoumou. Il s'agit d'un dispositif pédagogique qui vise à favoriser la participation active des élèves et de leurs éducateurs à la vie scolaire tout en développant l'esprit critique. Les élèves – filles et garçons – sont élus « ministres » par leurs pairs. Ils dirigent des « ministères » destinés à faire l'étude de thèmes choisis (participation, réussite scolaire, l'eau, la santé, etc.) et formulent par la suite leurs recommandations en vue d'améliorer la qualité de vie à l'école. Ce programme bénéficie du soutien de l'UNICEF.

L'EIP-Colombie s'apprête à publier une étude sur la situation des droits de la personne dans ce pays, notamment en matière de politiques de l'éducation relatives à l'enseignement.

L'EIP-Côte d'Ivoire participe activement à la formation de tous les membres du Comité national sur le Programme Mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'Homme dans le but de les intégrer dans les meilleurs délais dans les programmes d'études des écoles primaires et secondaires.

La qualité des travaux de l'EIP-Slovénie l'ont amenée à être citée par l'UNESCO au nombre des bonnes pratiques à suivre en matière d'éducation aux droits de l'Homme. Cette section nationale s'apprête par ailleurs à ouvrir un centre d'éducation à la citoyenneté.

La section l'EIP-Mali a préparé un « Module de formation des professeurs du Lycée Hammadoun DICKO de Sévaré à la docimologie », en insistant sur le code d'éthique des enseignants et le caractère humain de l'évaluation (en association avec le chef de section *curricula* de l'Académie d'Enseignement de Mopti). D'autres modules ont également été réalisés par l'Association, notamment « Droits de l'Homme et Forces armées et de sécurité » ainsi que « Droits de l'Homme et culture traditionnelle - culture sociologique ».

L'EIP-Togo s'associe activement à l'organisation WANEP, un réseau ouest africain créé 1998 pour l'instauration de la paix, qui travaille en collaboration avec la société civile et les organisations de l'Afrique de l'Ouest et Centrale.

Au Niger, l'Association EIP-Maradi a créé six clubs de jeunes réunissant au total près de 160 membres. Ces regroupements ont pour but d'offrir un cadre d'échanges, d'expressions et d'actions permettant à ces jeunes d'être formés à la gestion des réunions, à la citoyenneté et à la culture de paix. C'est par ailleurs sous le thème de l'éducation civique et morale que cette section nationale a inauguré une session de formation auprès d'une quarantaine d'enseignants à l'École bilingue de la communauté urbaine de Maradi. L'animation d'émissions radiophoniques sur la jeunesse compte aussi au nombre des nombreuses activités de cette section.

L'EIP-Sénégal a pris part à des formations à l'éducation aux droits de l'Homme en Guinée-Conakry, au Bénin - dans le cadre de la Chaire UNESCO - ainsi qu'à Thiès et à Dakar. Elle a également contribué à la publication intitulée « L'éducation aux droits de l'Homme - Comprendre pour agir ensemble », sous l'égide de l'Association francophone des commissions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme.

La liste et les travaux de toutes les sections nationales sont accessibles depuis le site Internet de l'EIP à partir de la rubrique l'« EIP dans le monde ».



D.R. ecrins.org

L'EIP AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME



Durant l'année 2009, l'EIP a participé aux réunions du Conseil des droits de l'homme (CDH) de l'ONU et à celles Groupe de travail sur l'Examen périodique universel (EPU). Ses interventions visaient à rappeler aux États leurs engagements en matière d'éducation aux droits de l'homme et à souligner l'importance d'une telle éducation comme l'un des moyens de prévenir les violations dans ce domaine.

Par ailleurs, le Centre international de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix (CIFEDHOP), créé par l'EIP en 1984, a tenu, en mai et décembre 2009, à Genève, ses 2e et 3e séminaires de formation à l'EPU.

LA LETTRE DE L'EIP

La Lettre électronique de l'EIP propose à ses lecteurs des notes de synthèse qui introduisent à divers enjeux de l'actualité mondiale en lien avec l'éducation aux droits de l'Homme et à la paix. Cet organe d'information propose une lecture critique et documentée de tendances sociales, politiques et économiques qui façonnent le présent et l'avenir des politiques éducatives. La Lettre compte plus de 150 abonnés à ce jour.

Abonnement gratuit : consulter le site Internet de l'EIP : portail-eip.org.

BRAVO SELMA !

Le réalisateur Bernie Foster s'est mérité récemment deux autres prix décernés par le « U.S. International Film and Video Festival » pour son court métrage « Selma », réalisé en coproduction avec l'EIP. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 20 septembre dernier au cinéma BIO, à Genève.

Bernie Foster s'était auparavant mérité pour le même film quatre médailles d'or aux « New York Festivals 2009 » : meilleur scénario, meilleur jeu

d'acteurs, meilleure réalisation et meilleur film de la catégorie « Society & Social Issues ».

Lorenz Merz, le caméraman de Selma, est le récipiendaire 2009 du prix suisse de cinéma dans la catégorie du meilleur court métrage.

Selma évoque les tribulations d'une adolescente d'origine croate vivant en Suisse, qui cherche non sans difficulté une place d'apprentissage.

Voir la vidéo à partir du site de l'EIP.



Nadine Lamdert qui tient le rôle de Selma, Lorenz Merz et Bernie Forster (D.R.)

ADHÉRER À L'EIP

Nous avons été restreints à réduire au minimum nos opérations, faute de financements. C'est un scénario auquel nous nous étions préparés vu l'absence manifeste de volonté politique de soutenir l'EIP dont par ailleurs les autorités suisses avaient un temps pris la peine de souligner l'utilité de son travail.

Réduits maintenant au strict minimum de moyens, nous avons le sentiment de revivre la précarité des premières années de la création de l'EIP, en 1967. Aujourd'hui, Le seul soutien sur lequel peut compter l'EIP, c'est le vôtre. Signez le formulaire d'adhésion accompagné de votre contribution.

ADHÉSION À L'EIP ET ABONNEMENT À EIP-INFO

Nom..... Prénom.....

Rue..... Ville.....

Code postal..... Pays.....

Je souhaite devenir membre de l'EIP et recevoir le bulletin EIP-INFO

Membre actifFr.s.50 - € 34 - 30\$

Membre bienfaiteur.....Fr.s.200 - €137 - 120\$

Organisation, école.....Fr.s.250 - €171 - 150\$

Signature

Coupon à renvoyer à : EIP, 5, rue du Simplon, 1207 Genève - Suisse. Règlement de la somme par chèque, virement ou mandat.

Suisse : CCP - 12-14023-2 / UBS C : 210.684.00Q

Autres pays : Euros ou Francs suisses à convertir dans la monnaie du pays et à payer par mandat international.

EIP-INFO

EIP-INFO est le bulletin officiel de l'Association mondiale pour l'école instrument pour la paix

Directrice : Monique Prindeviz
Rédacteur en chef : Jean Hénaire
Infographe : Véronique Truchot
ISSN : 1662-3142
© EIP 2009

Siège :
5, rue du Simplon,
CH-1207, Genève, Suisse.
Téléphone: 4122 735 24 22
Télécopieur: 4122 736 48 63
Courriel: eip-ge@vtxnet.ch
<http://www.portail-eip.org>

imprimé sur papier 100% recyclé

EIP